L'OUEST CANADIEN.

Vol. 2. EDMONTON, ALBERTA, JEUDI MAI 25 1899. No. 14.

AVIS.

Nous prions nos lecteurs et abonnés de nous faire parvenir au plus tôt le prix de leur abonnement de 1898, s'ils ne l'ont pas encore payé, et aussi celui de 1899 qui est maintenant dû. Ils nous rendront un grand service et nous permettront ainsi de continuer l'œuvre que nous nous sommes donnée à accomplir, le rapatriement des canadiennes-français des Etats-Unis et la colonisation de nos territoires. Nous exprimons l'espoir que notre appel sera entendu.

AUJOURD'HUI DES MILLIONS, DEMAIN DES MILLIARDS.

L'hon M. Sifton, dans son discours au banquet des libéraux de Brantford Ont., s'est appliqué à démontrer l'importance et la richesse de l'Ouest canadien, la nécessité de son développement et les larges espérances que notre pays doit fonder sur ces immenses régions de mines et de terres à blé.

Dans les dix dernières années, s'est écrié le ministre de l'Intérieur, le Montana a recolté environ $400,000,000 en or, en argent, en cuivre, et autres minéraux, mais le Montana n'a pas la richesse de la Colombie Anglaise et je suis convaincu que dans les vingt années à venir le produit des mines du Kootenay s'élèvera à des milliards de piastres, des centaines de miliards même.

Actuellement, la plus grande activité règue dans la Colombie Anglaise; en trois ou quatre années on a vu surgir comme par enchantement Rossland, qui est aujourd'hui une ville d'environ 15,000 âmes, les capitaux se sont rués sur cette province par millions et centaines de millions et nous n'hésitons pas à dire que dans quart de siècle la Colombie sera un facteur des plus puissants dans la Confédération.

Ce pays de richesses colossales est le pied-a-terre du Klondyke, il a deux ports maritimes très importants, Vancouver et Victoria, qui avant dix ans auront doublé le chiffre de leur population; il sera le marché naturel de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et les pays de l'Ouest ont raison d'entrevoir des jours d'abondance extraordinaire.

Nous affirmons que dans dix ans, il n'y a pas un des Canadiens-français établis aujourd'hui dans l'Alberta qui ne vaudra au moins $15,000 à $20,000. Leurs terres produisent sans marchander et le blé se vend à bon prix.

Ne sommes-nous pas justifiables de conseiller à nos compatriotes de se diriger là-bas dans les belles et prospères colonies dé l'abbé Morin ?

Qu'ont-ils besoin d'aller aux Etats-Unis ou de rester dans les centres industriels américains pour travailler et peiner à six ou sept piastres par semaine, souvent moins, quand ils peuvent avoir dans l'Alberta, pour rien, du gouvernement, des terres à blé si riches et si fertiles qu'elles font un cultivateur à l'aise en deux ans.

Nous connaissons là-bas des gens qui sont partis d'ici sans le sou, il y a quelques années, et qui ont maintenant des terres qu'ils ne vendraient pas pour $10,000. L'an dernier, un ancien paysan des environs de Montréal a récolté pour plus pe $5,000 de blé sur une terre qui ne lui avait pas coûté un centin, attendu que le gouvernement les concède gratuitement aux colons.

Actuellement, l'Alberta est un pays d'abondance et d'argent, mais que sera-ce quand la Colombie Anglaise, qui est limitrophe, aura deux millions d'habitants qui viendront s'approvisionner dans cette région !

L'avenir est dans l'Ouest. Nous ne prêchons pas l'exode de nos vieilles paroisses et l'émigration de nos paysans, car nous voudrions que toute notre population restât dans notre province pour la faire forte, grande et prospère; mais comme un certain nombre de nos compatriotes aiment les aventures ou veulent aller tenter fortune au loin, nous leur demandons de ne pas aller user leur forces en domesticité aux Etats-Unis et gaspiller leur santé dans la fournaise américaine, mais d'aller directement vers l'Alberta s'établir sur de belles terres, au grand air, dans la pleine liberté, en face d'un avenir des plus riants et à côté d'une province qui est aujourd'hui un pays de millions et qui demain sera un pays de milliards.

"La Patrie."

L'OUEST NECESSAIRE.

L'idée est certainement fort belle, à laquelle obéit la „Vérité," lorsqu'elle s'élève contre la dispersion des canadiens-français dans les provinces de l'Ouest, et réclame la concentration de toutes ces forces vives dans la province de Québec; malheureusement si l'idées est juste en tant que ce qui concerne l'idée de fortifier notre position dans Québec, elle est fausse le rapport de l'inutilité qu'il y a de maintenir notre importance dans les provinces de l'Ouest.

Bien loin de nuire à Québec, toute augmentation de l'influence de notre race dans les autres provinces du Dominion est au contraire nécessaire pour assurer et maintenir la juste autorité de la province de Québec vis-à-vis du Domidion.

Et voici pourquoi.

Il est évident que la province de Québec tire la plus graude partie de son importance, de sa situation géographique par rapport au reste de la Puissance. Elle est le débouché naturel du commerce et par suite son importance augmente proportionnellement au développemenl du commerce et de l'industrie des autres provinces.

Ceci est indiscutable.

Mais supposez que par suite d'événements possibles l'Ontario, l'Ouest viennent à se séparer de Québec qu'arriverrit-il ?

L'Ontario a un débouché naturel et aussi aisé par les grands lacs et New-York que par le St-Laurent, et au besoin la Baie St. James peut lui fournir une autre voie de communication indépendante du St. Laurent.

L'Ouest se préoccupe déjà de cette voie de la Baie d'Hudson, et l'on peut prévoir l'époque prochaine de la réalisatiou de se projet; d'ailleurs Duluth et New-York peuvent aussi bien suffire à ses débouchés commerciaux.

Dans quelle position se trouverait alors la province de Québec en présence de cee éventualité ?

Privée du commerce des autres provinces, elle verrait rapidement décroitre sa richesse et son importance.

Ceci est non moins indiscutable.

Donc, la nécessité s'impose pour notre race, dans l'intérêt même de notre province-mère, d'établir et de maintenir dans les diverses provinces des centres suffisamment importants pour contrebalancer les influences hostiles qui voudraient détourner le commerce de ces provinces de leur voie naturelle, et assurer la liaison absolue de toutes ces provinces avec celle de Québec.

Ce sont les mailles de la chaine qui rattache et lie les autres provinces à celle de Québec,

C'est rabaisser l'avenir de notre peuple, le restreindre et le compromettre que de vouloir le circonscrire à la seule province de Québec.

Il faut, bien au contraire, de toute nécessité, établir des points d'appui dans les autres provinces.

Là est la véritable politique qui assure à notre race et par suite à Québec sa juste part d'influence.

La Vérité a-t-elle envisagé ce côté de la question.—L'Echo du Manitoba

QUESTION DE COLONISATION.

Plusieurs écrivains sérieux discutent, de ce temps-ci la question de la colonisation avec le directeur de "La Vérité". D'un côté, MM. les abbés Dugas, Gérin, le Père Lacasse et une couple d'anonymes soutiennent que l'on doit encourager nos compatriotes qui veulent émigrer, à se porter de préférence à Manitoba et dans le Nord-Ouest. M. Tardivel, seul de son bord, comme d'habitude, prétend qu'on devrait les pousser plutôt vers Ontario et les Provinces Maritimes. Pourquoi ? il ne le dit pas clairement et il ne le sait pas trop au juste. C'est en vain qu'on lui démontre que Manitoba est une terre hospitalière où nos compatriotes sont certains de trouver de grands avantages matériels, tout en jouissant d'avantages religieux et civiles fort appréciables, M. Tardivel ne veut rien entendre et il ne faut pas qu'on lui parle de Manitoba. Il se retranche sur la nécessité de garder toutes nos forces à Québec au lieu de les disséminer dans des provinces nouvelles où elles se trouvent dominées par l'élément hostile, et, perdues par conséquent, pour nous.

Cette conclusion est fausse, et quoique le sort de nos Canadiens-français à Manitoba laisse à désirer sous le rapport des écoles, il faut admettre qu'ils trouveront à Manitoba ces paroisses canadiennes florrissantes où ils se sentiront chez eux tout aussi bien que dans Québec.

Ces paroisses feront souche et donneront, dans l'avenir, le spectacle qu'offrent aujourd'hui les pauvres établissements des Bois Francs, si isolés dans leurs pénibles commencements et qui ont pu cependant en essaimant dans toutes les directions, changer avec le temps et la patience, la face des cantons de l'Est presque tout entiers.

La question des écoles séparées ne peut pas être regardée comme définivement réglée et la justice reprendra ses droits un jour ou l'autre. Voilà notre ferme espoir et ce qui nous fait dire que l'émigration des nôtres au Manitoba doit être encouragée de toutes nos forces de préférence à celle des Etats-Unis.

C'est de cette dernière qu'il faut dire qu'elle constitue une déperdition douloureuse, entière, irréparable de nos forces vives.

Car malgré que beaucoup de nos compatriotes se soient créé de superbes positions aux Etats-Unis on ne peut soutenir que notre influence publique compte sensiblement dans la direction des affaires. Notre système de paroisse, n'a guère de chance de prendre pied et ce simple fait décide toute le question nationale.

Là où notre paroisse peut se constituer régulièrement et légalement, notre influence est assurée et ne peut que se faire sentir sur une zone de territoire plus ou moins étendue. Au Manitoba, la paroisse, typecanadien, s'implante facilement et produit tous les résultats que l'on sait.

Nous ne disons pas à nos compatriotes: "laissez le pays pour Manitoba et le Nord-Ouest, mais si vous êtes décidés à laisser le pays dirigez-vous du côté de Manitoba et le Nord-Ouest, ou à Ontario sua les diverses régions où s'échelonnent déjà fie nouvelles paroisses fondées par les nôtres."—Le Nord.

Avis aux Creanciers de JOSEPH COUTURE

: Décédé.

AVIS EST PAR LES PRESENTES, Donne que par ordre de l'Honorable Juge Rouleau, en date du 9ème jour de mai, A. D. 1899, les créanciers et les autres personnes ayant des réclamations contre la succession du sus-mentionné Joseph Couture doivent dans le délai de quatre semaines après la 1ère publication de cet avis de transmettre les pleins détails de leurs réclamations, avec leurs noms, leurs addresses, avec un état des garanties (s'ils en ont) portées par eux, les vérifiant par une Déclaration Statuaire et les noms et les addresses de leurs avocats (s'ils en ont) à MM. Beck et Emery, avocats pour l'administration de la succession du dit défunt.

ET PRENEZ AVIS, qu'après l'expiration du délai susdit, l'administrateur aura la liberté de distribuer l'actif du dit défunt ou aucune partie d'icelui entre les personnes y ayant droit, ne considérant que les réclamations dont il aura eu avis.

Daté à Edmonton ce 9 mai A.D. 1899.

BECK ET EMERY,
Avocats de l'administration

Première Publication le 18 mai 1899.

2 fois.

AVIS.

M. N. J. Eldon a été appointé successeur de M. A. E. Veyer comme agent et collecteur de la Singer Mfg Co.

J. W. CLARK, Manager.

L'OUEST CANADIEN.

Journal Hebdomadaire, organe de la Société de la Colonisation d'Emonton, Alberta.

Publié par "La Cie. d'Imprimerie Canadienne d'Edmonton.

Abonnement: $1.00 par année, payable d'avance.

Petites annonces : 5 lignes et moins, trois insertions, $1.00, ou 10c la ligne la lère insertion et 5c les suivantes.

Annonces permanentes, conditions sur application au journal.

N.B.—Toute communication ou remise d'argent devra être adressée. "l'Ouest Canadien, Edmonton," Alberta, T. N. O.

FREDERIC VILLENEUVE. Directeur.

EDMONTON, 25 Mai 1899.

UNISSONS-NOUS !

La société St. Jean-Baptiste d'Edmonton a décidé de proposer l'adoption de certaines résolutions à la fête de la St Jean-Baptiste au Fort Saskatchewan, sur des questions d'une importance vitale pour tous nos compatriotes de l'Ouest. Nous applaudissons à cette idée et nous osons espérer que le succès qui a présidé l'an dernier aux fêtes de Morinville se retrouvera au Fort-Saskatchewan. Nous sommes ici, Canadiens-Français, dans notre patrie, notre "home," nous sommes chez nous, enfin et nous voulons, à bon droit, jouir de toutes les libertés de toutes les prérogatives que l'héroïsme et le courage de nos pères nous ont assurées. Nous ne voulons pas sur cette terre canadienne de l'Ouest découverte, dévoilée, au monde par nos pères, où chaque ville porte l'empreinte de leur passage, où nous avons été les pionniers de la civilisation, comme d'ailleurs dans toute cette terre d'Amérique, nous ne voulons pas être traités en ilotes, en étrangers. Nous voulons la jouissance de nos droits constitutionnels. Nous voulons que les gouvernements fédéral et local respectent la foi jurée, les traités. Nous voulons que le gouvernement des Territoires reconnaisse d'une manière pratique l'obligation qui lui incombe de publier, dans notre belle langue française, les Ordonnances des Territoires. Nous voulons que la langue française marche de pair avec la langue anglaise. Nous voulons que nos enfants, ceux qui auront demain pour mission de representer ici l'élement français sachent parler et écrire cette langue. Nous voulons des écoles où le français pourra être enseigné librement également comme l'anglais. Nous voulons conserver notre individualité nationale. Eh bien pour tout cela, il nous faut de l'union, de l'entente. N'ayons en vue que l'intérêt général de nos compatriotes, oublions nos querelles, nos divisions qui nous font tant de mal. Passons des résolutions qui montrent à nos adversaires que nous n'entendons pas plus longtemps nous laisser dépouiller de notre héritage national. Soyons énergiques, soyons fermes dans nos revendications. La Fête du Fort Saskatchewan nous donnera l'occasion de nous unir. Rendons-nous y en foule, tous et chacun de nous. Que cette fête de famille réunisse toute la famille française de notre district, des Territoires, afin que plus tard chacun de nous puisse dire. "Moi aussi, j'y étais."

LES SCRIPS DES ENFANTS METIS.

Nous félicitons le gouvernement de la décision qu'il a prise de nommer une commission pour règler la question des scrips des enfants métis nés dans les Territoires entre le 15 juillet 1870 et le 21 mars 1885.

Lors du règlement de cette question au Manitoba, tous ceux qui étaient en existence le 15 juillet 1870, reçurent compensation pour la vente de leurs droits aux terres du pays. Les métis de l'Ouest furent à cette époque ignorés. Mais en 1885, deux jours après qu'une rebellion, qui a coûté au pays près de $10.00000, eut éclaté, le gouvernement nomma une commission pour règler la réclamation des métis du Nord-Ouest. Il était bien naturel de supposer que cette commission traiterait les métis des Territoires comme ceux du Manitoba avaient été traités, et que tous ceux qui existaient alors, recevraient aussi compensation. Ce ne fut pas le cas.

La commission malgré le protêt des parents, n'accorda des scrips qu'à ceux nés avant 1870, avec, ou à peu près, une promesse que le droit de leurs enfants serait reconnu par la suite.

La suite ne venant point, les métis de St Albert convoquèrent en 1891, une assemblée à laquelle une requête fut redigée et ils chargèrent M. A. Prince alors leur député à la Législature, de faire adopter une résolution par l'assemblée Législative de Régina, suppliant le gouvernement d'Ottawa de satisfaire aux droits des enfants métis nés avant 1885. Le député St Albert et de Batoche M. Nolin en 1891 et M. Boucher ensuite proposèrent durant 3 années consécutives cette résolution toujours adoptée à l'unanimité de la Chambre, lorsqu'en 1893, le gouvernement d'Ottawa répondit à cette résolution "qu'après considération, le Gouverneur en Conseil avait "décidé que, vu que l'émission de "scrips serait peut-être une cause de "démoralisation pour les métis, ces "scrips ne seraient pas accordés."

Plus tard les choses changèrent et lorsqu'en juin 1896, le Ministre de l'Intérieur, l'Hon. Hugh John MacDonald, vint dans l'Alberta soutenir la candidature de M. Cochrane contre M. Oliver, et convoqua à Edmonton, une assemblée des principaux métis du District, et là, après des promesses verbales encore plus que formelles, il signa le document suivant que nous reproduisons textuellement en langue anglaise.

Alberta Hotel, Edmonton.

MARRIAGGI & CO PROPRIETORS,

Edmonton, Alberta, June 8th 1896.

I hereby promise the Scrips to the Half-Breeds children up to date, since the year 1870 (if I can get my colleasin the Minister, to consent). I promise faithfully to work for the Half-Breeds, as strongly as I possibly, can as Minister of the Interior, to secure them such scrip at as early a date as possible. I hereby declare that I believe that said Half-Breeds are justly entitled to such scrip.

(Sed. HUGH J. MACDONALD.)
Minister of the Interior.

WITNESS :

Sgd. H. W. MCKENNEY. J. P.

Copie de ce document a été communiquer à Ottawa avec une autre requête de "l'Association des Métis de St Albert."

La première requête portait 800 noms. Le gouvernement libéral n'a donc rien à craindre des attaques de ses adversaires, lorsqu'il ne fait que remplir les promesses faites par le gouvernement conservateur.

Et remarquez bien que nous n'accusons en aucune façon, l'Hon. Hugh John Macdonald, d'avoir fait en cela "des promesses d'élection."

Au contraire, nous croyons qu'il était parfaitement de bonne foi, et convaincu de la légitimite des droits réclamés, et que ses collègues dans le ministère l'auraient soutenu sur cette question.

Tout donc marche pour le mieux. Il eut cependant fait plairir à la population française de l'Ouest et surtout aux métis ses amis de voir l'ex-député de St Albert, M Prince, un de ceux qui ont le plus travaillé pour obtenir ce bon résultat, membre de la commission. Ses connaissances légales, et surtout ses connaissances des habitudes, des mœurs et des gens du pays, le qualifiaient parfaitement pour cette position et pas un ici n'a plus mérité que lui du parti au pouvoir. Mais enfin...

Nous espérons que cette commission tant désirée, siégera bientôt dans notre district d'Edmonton.

Comment faire aimer l'Agriculture a ses Enfants.

Nous demandions l'autre jour à un cultivateur de nos connaissances comment il se faisait que tous ses fils au nombre de six, étaient des cultivateurs. Voyez-vous dit-il j'aime moi-même la terre avec passion et je me suis pris de façon à inculquer ce goût a mes enfants ; car, suivant moi, je suis convaincu que c'est encore l'état du cultivateur qui est le meilleur. Je n'ai pas fait comme beaucoup de mes confrères qui maugréent continuellement contre l'état du cultivateur devant leurs enfants ; à les entendre il n'y a pas de pire état, et pour le pouvoir, il semble que ces cultivateurs s'évertuent à le rendre dûr, pénible à leurs fils.

Je m'explique. Du moment que leurs jeunes enfants peuvent travailler sur la terre, s'il y a un mauvais instrument agricole on le met dans les mains de ces pauvres enfants qui ont de la misère, ils travaillent et n'ont aucun goût pour leur ouvrage qui ne peut être bien fait avec un mauvais outil. Le père bien souvent, n'a pas la patience nécessaire pour montrer à son fils comment prendre l'ouvrage qui lui parait facile à lui mais qui est loin de l'être pour celui qui n'y est pas habitué. L'enfant a alors des reproches, il se rebute et prend en dégoût un ouvrage qui lui cause tant de tracas et dès lors, il est bien décidé de le quitter à la première occasion.

"D'autres fois, le père n'est pas raisonnable, il exige trop de ses enfants ; un jeune homme ne peut pas faire autant d'ouvrage qu'un homme fait, il faut donner un repos à ses enfants et surtout ne pas leur ménager les paroles encourageantes, moi-même qui vous parle, j'ai été à une dure école quand j'étais jeune ; j'ai travaillé bien fort sur la terre et c'est presque un miracle, si je ne me suis pas rebuté de l'état du cultivateur ; mais j'aimais tant la terre. C'est pourquoi je n'ai pas mené mes enfants comme je l'ai été par des maîtres qui me considéraient comme un véritable bête de somme. Je me suis appliqué à faire aimer la terre à mes enfants en les faisant travailler d'une manière raisonnable, intelligente, en les reprenant avec douceur, en ne m'ampatientant pas à tout propos, en mettant dans les mains de mes enfants de bons instruments aratoires, de bons chevaux tranquilles, etc., enfin leur prouvant que le cultivateur qui sait prendre son ouvrage n'a pas à travailler plus dure que dans n'importe quel autre état, que bien au contraire, l'ouvrage que fait le cultivateur est le plus sain et le plus agréable. Vous voyez le résultat de mon enseignement ; mes six garçons sont cultivateurs, ils aiment autant que moi-même leur état et ne le changeraient pas pour aucun autre."

Ces paroles sont vraiment à méditer de même que beaucoup de cultivateurs pourraient suivre les conseils qu'elles renferment. On n'attire pas les mouches avec du vinaigre, on ne fait pas non plus aimer un état qu'on dénigre continuellement ; on ne fait pas aimer l'agriculture à ses enfants en les considérant pour ainsi dire comme des machines, quelquefois comme des bêtes de somme ; ces enfants que l'on traite ainsi abandonneront le plus tôt qu'ils pourront la terre, pour n'y jamais revenir, ils feront toute autre chose que cultiver.

C'est bien malheureux tout de même.

LA PENTECOTE.

—Dimanche dernier les fidèles se pressaient dans notre Eglise paroissiale pour la fête de la pentecôte, ainsi que la première communion des enfants de la paroisse, 40 communiant, c'est une chose extraordinaire pour le Nord-Ouest, nous nous croyons transportés dans notre bonne paroisse de Québec. Le R. P. Leduc était le prédicateur du jour.

Sa Grandeur M. Légal, assistait au trône assisté des RR. PP. Leduc et Ducat. Le R. P. Rémas officiait. Le chœur de l'Eglise St-Joachim comme d'habitude n'est pas resté en arrière la messe de Batman sous la (direction de M. J. Bilodeau) fut chantée avec un entrain innaccoutumé.

A l'Offertoire, le cantique sur la première communion a très bien été goûté, au moment de la communion deux autres cantiques furent chanter l'un en Anglais et l'autre en langue Crise, dans l'après-midi eut lieu la confirmation des enfants par Sa Grandeur Mgr. Légal assisté du R. P. LeMarchand et Ducat. La renovation des vœux du Baptême, M. Fairbank fit le solos du cantique "J'en gage ma promesse au Baptême." Le R. P. Leduc adressa la parole en trois langues. La cérémonie se termina par la bénédiction du St. Sacrement. Le chœur a exécuté les morceaux suivants :

Landa Sion de Lambillotte,
Regina cœli " "

Grand tantem a 4 voix de Lambillotte. La fête a été vraiment belle et nous devons donner crédit au chœur de chant d'Emonton pour le travail qu'il déploit à l'occasion des solennités de ce genre, nous espérons qu'il marchera longtemps sous cette direction et nous ne craindrons pas de dire que nous avons le meilleur chœur des Territoires.

Un témoin de la fête.

LA MORT DE L'HIVER.

Ce matin ses yeux se sont clos.
Il est mort d'une mort très douce.
On n'entendra point de sanglots ...
On l'enterrera sous la mousse.

Oui, ce matin, l'Hiver est mort.
On va le clouer sous la planche...
Il est là, le bon vieux qui dort,
Avec sa grande barbe blanche.

Et sur sa poitrine, ses mains,
Suivant l'usage, sont croisées...
Ouvrez, aux parfums des jasmins
Et des jacinthes, les crosées ! ......

Le lis fleurit et le glaïeul,
Le genêt d'or et la pervenche...
L'Hiver est mort, ce triste aïeul ;
Le jeune Avril prend sa revanche !

Dans son soleil, dans son parfum,
On n'a point de regrets moroses.
Monsieur l'Hiver est bien défunt,
Mettons sur son cercueil, des roses !

On murmurait déjà : Vraiment,
Il est temps que ce vieillard meure !
Nous le suivons dans un moment,
Jusqu'à sa dernière demeure......

On part. Derrière le cercueil,
Sous les branches. va le cortège,
Et les pommiers prennent le deuil,
Tout pavoisés de fleurs de neige.

On dépêche les oraisons,
Le pauvre vieux, nul ne le pleure !
Sous les nouvelles floraisons
Riront les couples tout à l'heure !

Et chacune, avec son chacun.
S'en va ;—les fillettes sont roses.
Monsieur l'Hiver est bien défunt...
Mettons sur sa tombe des roses !

EDMOND ROSTAND.

NOTES LOCALES.

—On parle de réorganiser la fanfare canadienne. C'est une excellente idée.

—M. A. C. Hébert est parti jeudi dernier pour Pincher Creek. Il sera de retour dans quelques jours.

Le bazar St Pierre aura lieu a St Pierre le 15 juin prochain au profit de l'œuvre de l'Eglise. Qu'on se le dise.

—Le R. P. Lacombe est arrivé à Edmonton ; il se prépare à partir pour le Nord en compagnie de la Commission du Traité.

—Près de 500 galiciens, hommes femmes et enfants sont arrivés à Edmonton depuis le commencement de la semaine. Plus d'un mille nous arriveront la semaine prochaine.

—Nous avons une température magnifique, nos cultivateurs ont une apparence épanouie qui rejouit et fait espérer pour la prochaine récolte au rendement extraordinaire. Tant mieux.

—La Revde. Supérieure Letellier, est partie lundi matin pour un voyage de quelques mois dans les missions de la Rivière la Paix et du Mackenzie. Nous lui souhaitons un heureux voyage.

M. J. E. Beauchemin a démissionné de son emploi à la Cie de draguage Drolet. Il retournera à Sorel P. Q. au commencement de la semaine prochaine. Nous lui souhaitons un heureux voyage.

—La distribution des Ordonnances Consolidées, est commencée dans le public qui les attendait avec impatience. Comme on l'a déjà dit, elles sont un modèle typographique et très bien reliées.

—L'assemblée des commissaires de licenses pour le district No. 8, aura lieu à Edmonton ; les commissaires sont MM. Wynne, de Red Deer, Léon Levasseur, St-Albert, et Richardson, d'Edmonton.

—La galicienne Bruchal accusée de vol avec ses 4 enfants a été condamnée a subir son procès au prochain terme de la Cour Criminelle, en septembre prochain. Les accusés sont écroués au Fort Saskatchewan.

—Les habitants de Strathcona ne doutent de rien. Ils veulent supplanter Edmonton et Winnipeg même n'aurait qu'à se bien tenir. Cela nous fait penser à la grenouille qui voulait se faire aussi grosse que le bœuf.

Nous apprenons que M. l'abbé Dugas, curé de St-Henri d'Argenteuil, à la demande de Mgr Langevin, doit bientôt prendre la direction de la cure de St Boniface. C'est une précieuse acquisition pour le Manitoba.

—L'Hon. Juge Rouleau est retourné à Calgary samedi matin. Le savant juge à siégé pendant près de deux semaines et a épuisé la liste des causes pendantes. La prochaine session de la Cour aura lieu en septembre prochain.

Un certain nombre de nos jeunes gens se sont rendus l'autre soir chez M. Latulippe en "surprise party" et ont passé parait-il une magnifique soirée. Ils ont été reçus très cordialement par M. Mde Latulippe et sont revenus enchantés de leur veillée.

—M. Léon Bureau a commencé à faire quelques placements de capitaux français dans le pays, qui ne sont que le prélude de placements plus considérables encore. Nous serons heureux de voir M. Bureau planter sa tente parmi nous.

—M. Camille Verstraete de St-Albert, Telesphore Meunier du Lac La Nonne, P. McDermott de Namao, Ludjer Lemire de Morinville et Jos. Poirier de la Rivière Qui-Barre ont été nommés gardes-chasses par le département d'Agriculture de Régina.

—La rivière a monté de 5 à 6 pieds depuis la dernière pluie. Le dragueur "Otter" a profité de cette crue des eaux pour remonter la rivière jusqu'à Big Island où il est maintenant installé, pour tester les machineries et faire quelques expériences sur les concessions de la Cie.

—La session fédérale se prolongera probablement jusqu'en juillet. L'opposition conservatrice va combattre avec toute l'energie qui lui reste, le projet de loi qui change les limites des comtés, et d'un autre côté, le gouvernement tient absolument parait-il à l'adoption de cette mesure.

M. Beauchamp de la maison Larue & Picard part aujourd'hui pour le Petit Lac des Esclaves. M. Beauchamp a fait un séjour de près de deux mois à Edmonton où il a autant d'amis que de connaissances. Il a été remplacé par M. J. H. Picard qui nous reviendra aussitôt après l'arrivée au Lac de M. Beauchemp.

MORINVILLE.

M. Emmanuel Rivest a été nommé par le gouvernement des Territoires contre-maitre du "grader" No 23 pour le district de St Albert. Nos félicitations.

La Cie du Téléphone Bell d'Edmonton a fait certains arrangements avec la Cie de Téléphone de Morinville pour pouvoir charger une légère contribution a ceux qui se servent du reseau Téléphonique et qui ne sont pas souscripteurs. Nous ne connaissons pas la teneur de ces arrangements, mais nous croyons que le prix des communications sera très peu élevé.

La belle saison du printemps ne se terminera pas sans avoir fait des siennes ! On parle beaucoup de mariages à l'horizon. On mentionne entr'autres la prochaine union d'un de nos jeunes chantres et d'une de nos jolies filles, dont le père occupe un emploi de confiance dans une ville voisine. Nos félicitations.

L'idée lancée par M. Villeneuve au sujet de la formation d'une société d'agriculture fait son chemin et nous aurons probablement d'ici à peu de temps une société qui rendra de grand services a la cause de l'agriculture et dé la colonisation.

Les ventes de ½ de sections du C. P. R. se succedent rapidement et du train que vont les choses nous n'aurons plus de terre du C.P.R. prochainement. Avis à qui de droit.

JULES.

ST PIERRE.

Le bazar au profit de notre église aura lieu le 15 juin prochain à l'église paroissiale. Le programme comprend des raffles d'objets de linge de fantaisie, diner, souper, rafraichissements. La fête se terminera par une soirée dramatique et musicale par les amateurs de la paroisse. Mde. LaRocque, la présidente du comité chargé de faire les arrangements se dit très satisfaite du succès qu'elle a eu jusqu'aujourd'hui et nous prie de vouloir bien transmettre à tous nos lecteurs de "l'Ouest Canadien," une invitation des plus cordiales d'assister à cette fête de charité.

De notre correspondant.

CHOSES ET AUTRES

—Le Canada a un million d'acres de territoire inexploré.

***

—La Banque de Montréal a émis ses premiers billets le 1er octobre 1817,

***

—La reine Victoria a exprimé le désir de voir tous les membres de sa famille qui pourront le faire, se réunir au château Windsor, le 24 mai, à l'occasion du 80ème anniversaire de sa naissance.

—Feu Sir John McDonald a été fait ministre la première fois le 11 mai 1847.

***

—Cherchez les vertus chez les autres ; pour les vices rentrez en vous-mêmes.

***

—La ville de Montréal, paye chaque année l'énorme somme de $1,000-000 d'intérêt, soit plus de $3,000 par jour.

***

—D'après le relevé officiel, le nombre total des votants, sur les listes électorales du Canada, s'élève à 1,236-419.

***

—Le bonheur est composé de tant de pièces qu'il y en a toujours quelques unes qui manquent.

***

—Se rencontrer et être amis, rien de plus facile ; demeurer ensemble et vivre en paix, voilà qui est difficile.

***

—Détaché d'une lettre d'un Canadien-français de Lowell, Mass.

"Canadiens, restez donc au pays, conservez vos terres, semez du blé, élevez des animaux et faites l'industrie du beurre et du fromage plutôt que de venir ici végéter misérablement dans les centres manufacturiers des Etats-Unis.

***

—En Angleterre, le statiticien du gouvernement vient de publier son relevé statistique de la population.

A la fin de 1897, l'Angleterre comptait 31,000,000 d'habitants. Dans ce chiffre, le beau sexe est représenté par une majorité de 960,000 sur les hommes.

Le nombre de mariages a été plus considérable que jamais, en 1897, s'élèvant à 249,145, soit à 11 par 1,000 âmes;

D,un autre côté, le divorce a désuni plus de couples que par le passé.

Les tribunaux anglais, après la vacance de Pâques, étaient saisis de 221 procès en séparation.

—o—

On cause devant le docteur X...... de spiritisme.

—Croyez-vous aux revenants, docteur ?

—Oh ! mon ami, comment pouvez-vous me demandez ça ? Si je croyais aux revenants, je n'exercerais plus ma profession !

LA COMMISSION.

La Commission Royale est arrivée ici hier soir et tout le personnel est descendu à l'Hotel Alberta.

Les membres de la Commission des Sauvages sont D. Laird, J. H. Ross, J. A. J. McKenza. Commissaires, J. N. Martin et H. S. Young secrétaires. La Commission des Métis est composée comme suit :

Major James Walker et M. J. A. Côté Commissaires, J. F. Prud'homme et C. Mair Sécretaires. H. A. Couroy est le Comptable de la Commission. Pierre Deschambault agi comme interprète. Le jour de la fête de la Reine a été célebré à bord du train venant de Calgary par les membres de la Commission Royale. A midi, un salut de mousquetterie à été tiré à Red Deer. Le convoi était pavoisé avec des drapeaux anglais et un grand nombre de personnes se sont rendus à la gare pour les saluer Le P. Lacombe fait parti de deux Commissions.

LE ST. NICHOLAS.

Sommaire du No. 22— 27 Avril 1899

Le petit marchand de journaux (Tante Nicole).—Voix d'en haut (Eymer).—Les coups de tête d'Yoonne (François Deschamps). —Filleule de Napoléon (Cap Danrit).—La Troupe de Dan Galaor. (E. Dupuis)—Les miettes poésie)Ch. Fuster).—Boite aux lettres—Tirelire aux devinettes.

Illustration par J Geoffroy, L Saint, Paul de Sémant, Birch, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie. Librairie Ch. Delagrave 15, rue Soufflot, Paris et chez tous les libraires. Abonnement : six mois 10 fr. ; un an 18 fr.

FLEURS DE FRANCE.

Le père avait été tué en défendant avec d'autres paysans l'entrée du village, le dernier encore français dans l'Alsace envahie

Et les Prussiens étaient passés...

Comme dans la maison ils trouvèrent un zouave qui trop blessé n'avait pu suivre les camarades dans la retraite, ils fusillèrent la mère occupée à le panser.

Puis ils mirent le feu à la maison.

Quant au petit, pour faire cesser ses cris et pour s'en amuser, ils allèrent le jeter au hasard par dessus une haie dans le fossé qui séparait le champ de la route.

C'est là que le vieux Haffner le trouva presque nu dans la boue glacée.

—Mais,—s'écria le veillard, en attirant l'enfant sur la chaussée,—mais c'est Friedlein...le fils de nos bons voisins !...Qui donc t'a abandonné là ?...

Le petit, dont les dents claquaient bien fort, ne put qu'indiquer du doigt la maison de ses parents.

Comme les flammes en langues de feu sortaient déjà par les croisées, par le toit le vieux comprit :

—Lui aussi,— fit-il douloureusement,—orphelin !...

Il fuyait les Allemands, le grand père Haffner, dans ses bras, il portait sa petite-fille Suzel endormie dans son berceau ... Près d'elle, dans sa vaste houppelande d'Alsacien, il fit une place au petit garçon.

Et péniblement, avec ce double fardeau, lui qui avait déjà tant de peine à marcher seul, il reprit sa route !...

Bien triste il s'en allait, grand-père Haffner, et tout haut sur le chemin défonce par les lourds canons amenés d'Allemagne il pleurait sa douleur.

Sa fille, depuis la naissance de Suzel, reposait— bien heureuse, elle qui ne verrait pas ces temps terribles !—reposait derrière l'église avec les anciens.

Son gendre, comme tant d'autres braves, était tombé au service du pays.

Et maintenant, lui qui aurait dû partir le premier, depuis longtemps, il restait seul, lui lein, guère plus grand !

Tuut droit devant lui il allait, sans savoir où...

Des deux côtés de la route des champs d'Alsace dont les houblonblonnières étaient si gaies autrefois, pleines de garçons robusts riant avec les vendangeuses aux tresses blondes surmontées de larges rubans comme de grands papillons roses, bleus, posés sur des gerbes de blé mûr, les champs de si bonne terre française ressemblaient à de grands cimetières, noirs, éclairés ça et là par d'horribles torchères : les fermes qui brûlaient !...

* * *

Du poste sur le glacis de la lourde forteresse où le soldat Freidlein est placé, on voit la frontière comme tout près...une petite rivière la forme.

Par delà, dans la vallée, sur le coteau voisin, ces toits aux tuiles rouges, c'est la France !

Ah ! la France !...C'est là qu'il emmènera vite sa chère Suzel.

Mais pas maintenant... c'est impossible...plus tard......

Il ne peut pas fuir le drapeau noir qui le tient comme tant d'autres de son âge......

Ce n'est pas la peur qui l'arrête.... Peu lui importe le danger, et Suzel affronterait tout avec lui pour être Française. Seulement le grand-père Haffner. paralysé, ne peut bouger de son lit et il est impossible de l'abandonner.

Et l'Alsacien, le Français Freidlein, coiffé du casque à pointe, si près de France, se sent le cœur bien gros.

pour se donner du courage, il enfreint la consigne,—le corps de garde est loin, on ne pourra le surprendre, et il lit la lettre qu'il a reçue de la blonde Suzel.

Suzel lui dit :

" Je suis bien triste à la maison, mon bon Friedlein. Le médecin qui est venu voir grand-père s'en est allé en hochant la tete...Je vois que c'est la fin !...Pauvre grand-père !.........

" Lui aussi se sent s'éteindre !... Il me regarde de longs moments avec des yeux pleins de larmes.

" Comme tous les malades, il a un désir qui le tient au cœur !......

" Ce désir dernier, Friedlein, peut-être pourras-tu, toi, le satisfaire.

"—Il est une chose qui me rendrait heureux—m'a dit mon grand-père—une fleur qui soit poussée dans la terre française...dans la terre de ma patrie...Je crois qu'avec une fleur de France dans les mains je partirai plus doucement là-haut.

" Depuis grand-père demande toujours sa fleur de France..."

Friedlein ne lut pas plus loin...

Si près de lui était la terre de France où partout les fleurs poussent plus colorées, plus parfumées, plus rieuses qu'ailleurs......si près.... qu'il pouvait bien donner au veillard ce suprême bonheur d'aller lui en chercher une......

—Grand-père Haffner — s'écria-t-il —vous aurez votre fleur de France !

Devant lui, il avait une bonne heure encore avant d'être relevé de faction... c'était plus que suffisant !......

Il ôta son casque odieux, sa lourde capote, déposa ses armes et se laissa glisser le long du glacis. En rempant, il franchit le fossé et l'espace dénudé qui précèdent les fortifications.

Une haie et des arbustes le protégèrent alors.

Il se mit à courir vers la petite rivière.

Bientôt il l'atteignit......et là...... de l'autre côté d'un petit pont de bois à quelques mètres, c'était la France.

Le pont fut vite franchi.

Au pied d'un saule, sur la rive française, il aperçut la pâleur bleue d'une touffe de myosotis.

Des myosotis de la couleur des yeux de Suzel......des fleurs de souvenir...des fleurs de France et d'Alsace doublement chères.

A genoux sur les galets gris, comme s'il touchait une chose sainte, pour le grand-père Haffner qui se mourait en Allemagne, il cueillit les fleurs pieusement.

Comme il se relevait, au-dessus de sa tête il aperçut, mêlé aux branches du saule, un rameau d'églantier tout fleuri.

—Pour Suzel !— s'écria-t-il, heureux.

Et il cueillit aussi les roses d'églantine !

Alors il s'enfuit avec son trésor....

Hélas !......la route était bien plus longue qu'elle ne lui avait semblé.

L'heure de sa faction, sur laquelle il comptait, était passée.

Au moment où il atteignit le pied du glacis qu'il devait garder, une sonnerie de clairon retentit.

Friedlein venait d'être reconnu coupable d'avoir abandonné son poste en face de la frontière ennemie !

* * *

Que pouvait-il dire pour sa défense, le malheureux !

Un Alsacien déserter, là, à une portée de fusil de cette France qui les attirait malgré eux, malgré tout, ces soldats levés en Lorraine, levés en Alsace, c'était infailliblement la mort.

L'empereur voulait qu'on fit un exemple.

Dans un fossé de la forteresse, le lendemain, huit Bavarois le fusillèrent !

Précisément, on venait de confier à ce régiment un fusil d'un nouveau calibre.

On était heureux dans l'état-major d'avoir l'occasion excellente d'étudier sur un corps, et un corps de Français les effets de l'arme nouvelle......

Le cadavre tout sanglant de Friedlein fut jeté sur la table de l'amphithéâtre de l'hôpital militaire.

Un professeur émérite s'en approcha avec ses élèves et la commission d'officiers supérieurs, pour qui il allait faire l'autopsie.

Comme un élève mettait à nu la poitrine du cadavre, une lettre glissa d'une poche sur la table de marbre.

—Qu'est-ce donc cela ?—s'écria le professeur.

Il prit la lettre et lut l'adresse :

" Pour Suzel Haffner, à Sarregueville. Prière de la lui faire parvenir..."

Le professeur partit d'un gros éclat de rire :

—Un billet doux, je gage !—fit-il.

D'un coup de bistouri il ouvrit l'enveloppe rouge de sang.

Les fleurs s'en échappèrent avec un mot écrit par Friedlein :

" Les myosotis sont pour grand-père Haffner, les églantines sont pour toi, ma Suzel.... Je suis allé les cueillir hier......Ce sont bien des fleurs de France !......"

Le professeur surpris, fit entendre un juron tudesque :

—Tous les mêmes ces Français !—s'écria-t-il—se faire tuer pour ça !

Furieux, il le jeta le bouquet à terre et enfonça son bistouri dans le corps du malheureux Friedlein.

Et, tout en cherchant le trajet des nouvelles balles allemandes, avec ses grosses bottes il marchait sur les pauvres fleurs de France !......

LÉON SAZIE.

L'ESPRIT DE LA RAMPE.

Quelques anecdotes sur Frédérick Lemaître, dont on inaugurait dernièrement le buste en marbre blanc dans un square de Paris, sont encore d'actualité.

Nul plus que le grand artiste n'avait l'esprit de " la rampe " et l'art de changer un insuccès en ovation. En voici deux exemples :

Frédérick passait, à tort ou à raison, pour avoir retardé par son mauvais vouloir la représentation d'une pièce à fracas. " Zacharie ", impatiemment attendue par le public de la Renaissance. C'est dans ce drame qu'il devait débuter à ce théâtre. Lorsqu'il parut, il fut reçu à coups de sifflet ; mais loin de se déconcerter, il s'avança d'un air souriant :

—Je suis, dit-il, profondément touché d'un acceuil aussi sympathique....

Et voilà les siffleurs qui applaudissent à tout rompre.

Lors d'une des dernières représentations de " Robert Macaire, " n'étant pas rappelé à la fin de la pièce, Frédérick Lemaître fait lever la toile, et s'avançant jusque devant le trou du souffleur :

—Messieurs, dit-il en s'adressant au parterre, je tiendrais à savoir si M. Auguste est présent.

Personne ne répond.

—Et M. Antoine ?

Toujours pas de réponse. Le public se demande ce que signifie cette comédie.

—Eh bien, messieurs, je suis tombé dans un guêpier. J'avais donné au chef et au sous-chef de claque quarante francs pour me faire rappeler et ils m'ont manqué de parole l'un et l'autre.... J'ai été floué !

On devine si le public, amusé, se fit un devoir de remplacer M. Auguste et M. Antoine.

PLUS DE BIBLE AU TRIBUNAL.

A la suite de la campagne, entreprise par un juge de New-York contre l'habitude de faire embrasser la Bible par les personnes appelées à déposer devant les tribunaux, un sénateur d'Albany avait proposé une loi aux termes de laquelle les témoins étaient dispensés d'ambrasser la Bible. Cette loi a été votée par le congrès d'Albany et hier, le gouverneur Roosevelt, l'a signée, de sorte que dorenavant elle est en vigueur et sera appliquée dans les tribunaux. Cette loi à une grande importance au point de vue de l'hygiène, car son but est d'empêcher la propagation de certaines maladies infectieuses que les microbes contenus dans la Bible, qui a été touchée par des milliers de lèvres, peuvent communiquer aux personnes obligées d'embrasser ce livre.

Plusieurs juges des tribunaux de police, consultés au sujet de cette nouvelle loi, ont donné un avis favorable à cette mesure. Le juge Connell s'est exprimé en ces termes : " Je suis tout à fait en faveur de cette loi. Jamais, depuis que je siège dans les tribunaux, je me suis servi de Bible, et je ne crois pas du tout que ce soit nécessaire. Il vaut mieux abolir cette usage, car il fait courir le risque de contracter quelque maladie dangereuse."

On nous écrit de Paris que M. Gabriel Hanotaux occupe en ce moment ses loisirs en achevant un livre appelé à un grand retentissement. L'auteur de l'Histoire de Richelieu" s'est ému du succès obtenu par certains ouvrages en lesquels on célèbre la supériorité des Anglo-Saxons-

Un livre de M. Edmond Demolins, à ce sujet, a particulièrement frappé l'ancien ministre des affaires étraugères. M. Hanotaux a voulu répondre à la fois à M. Demolins et à tous les détracteurs des races celto-latines. Dans son prochain livre qu'il intitulera : "La France". M. Hanotaux montrera que ce pays a toujours été et est toujours a la tête de la civilisation. Il montrera aussi la supériorité de l'esprit français ouvert à toutes les idées nouvelles sur l'esprit anglo-saxone, qui loin d'innover, se contente souvent de s'approrier les inventions françaises. M. Hanotaux célébrera l'âme idéaliste des enfants de France et l'opposera à l'âme matérialiste des Germains et des fils d'Albion.

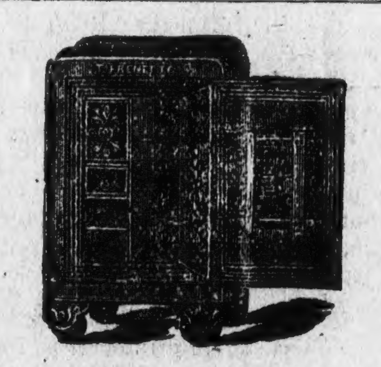
LEST. NICHOLAS.

Sommaire du No. 18— 3 Mai. 1899

La petit Blanchiseuse (Tante Nicole). —La Troupe de Dan Galaor. (E. Dupuis)—Entre compatriotes (Leila Hanoum).—Filleule de Napoléon (Cap Danrit).—La chanson du Petit lapin, poésie (Tante Nicole).—Le malade malgré lui (L. Malassez). —Boite aux lettres—Tirelire aux devinettes.

Illustration par J Geoffroy, Birch, Valvérane Paul de Sémant, Emile Causé, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie. Librairie Ch. Delagrave 15, rue Soufflot, Paris et chez tous les libraires. Abonnement : six mois 10 fr. ; un an 18 fr.



LE MONDE ILLUSTRE.

Beaux Arts—Littérature—Sciences Etc., Etc. Feuilletons des meilleur romanciers. 16 pages de texte et d'illustrations.

PRIMES.

Le tirage des numéros gagants se fait tous les mois à Montréal et les primes sont payées dans les 30 jours qui suivent le tirage.

Chaque exemplaire du "Monde Illustré" peut gagner de $1.00 à $50

Abonnement, payable d'avance :

1 an........................	$ 3 00
6 mois......................	1 50
4 "	1 00

BERTHIAUME & SABOURIN,

42 Place Jacques- Cartier, Montréal

CATRE PROFESSIONELLES

AVOCATS.